

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2023

-

Dénomination de quatre voies communales

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

Actualiser et nommer des voies publiques :

- Cibler les rues et places qui ne sont pas nommées
- Recenser les voies portant un nom « par défaut » ou en lien avec un usage qui n'est plus d'actualité

Féminiser les noms de rue :

- Travailler dans la continuité de la démarche sur l'égalité hommes/femmes
- Mettre en évidence des personnalités féminines locales et/ou ayant marqué l'histoire

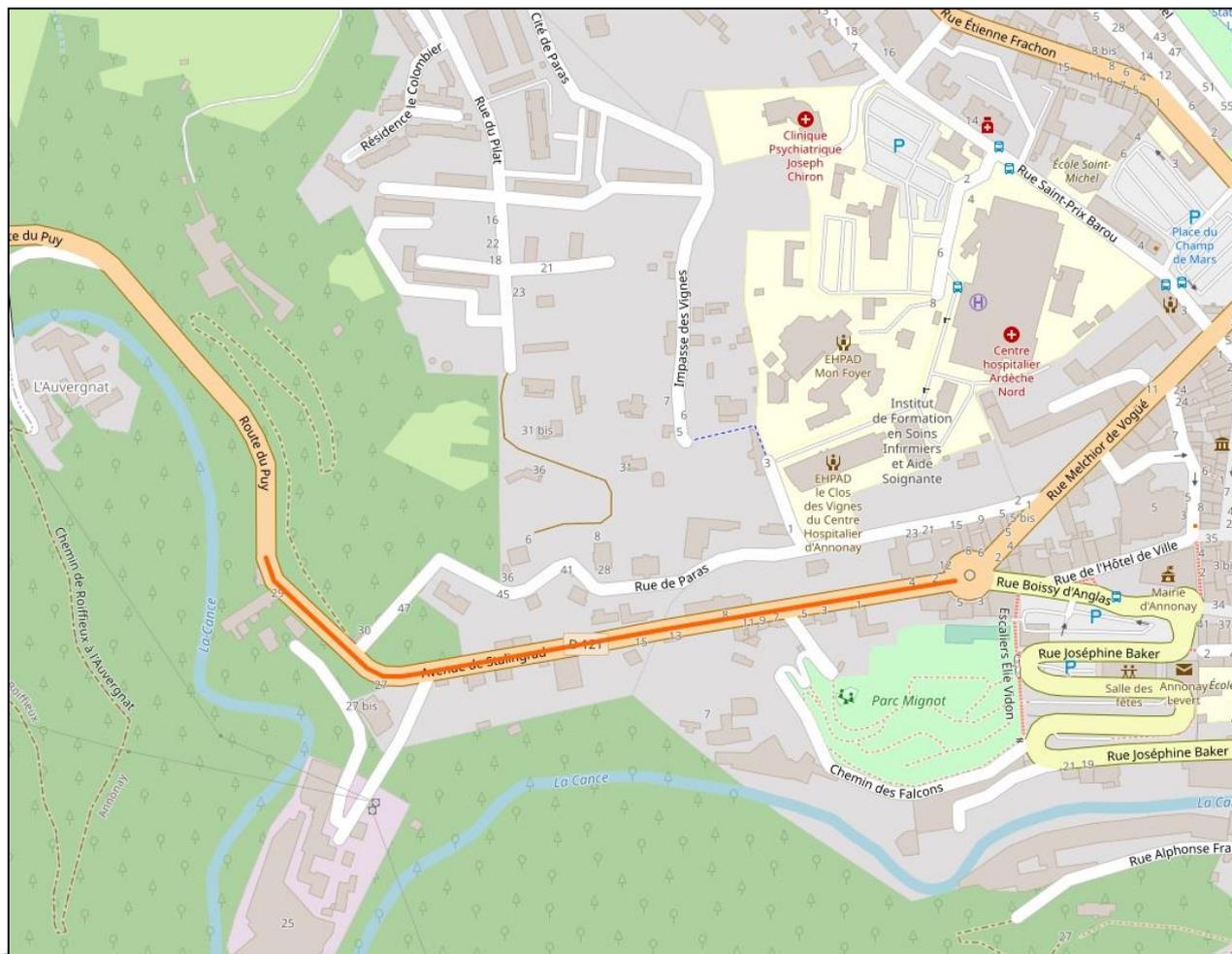
Appliquer la loi 3DS (01/01/2024) :

- Dénommer toutes les voies et lieux-dits
- Mettre à disposition du public les données d'adressage

BILAN 2023

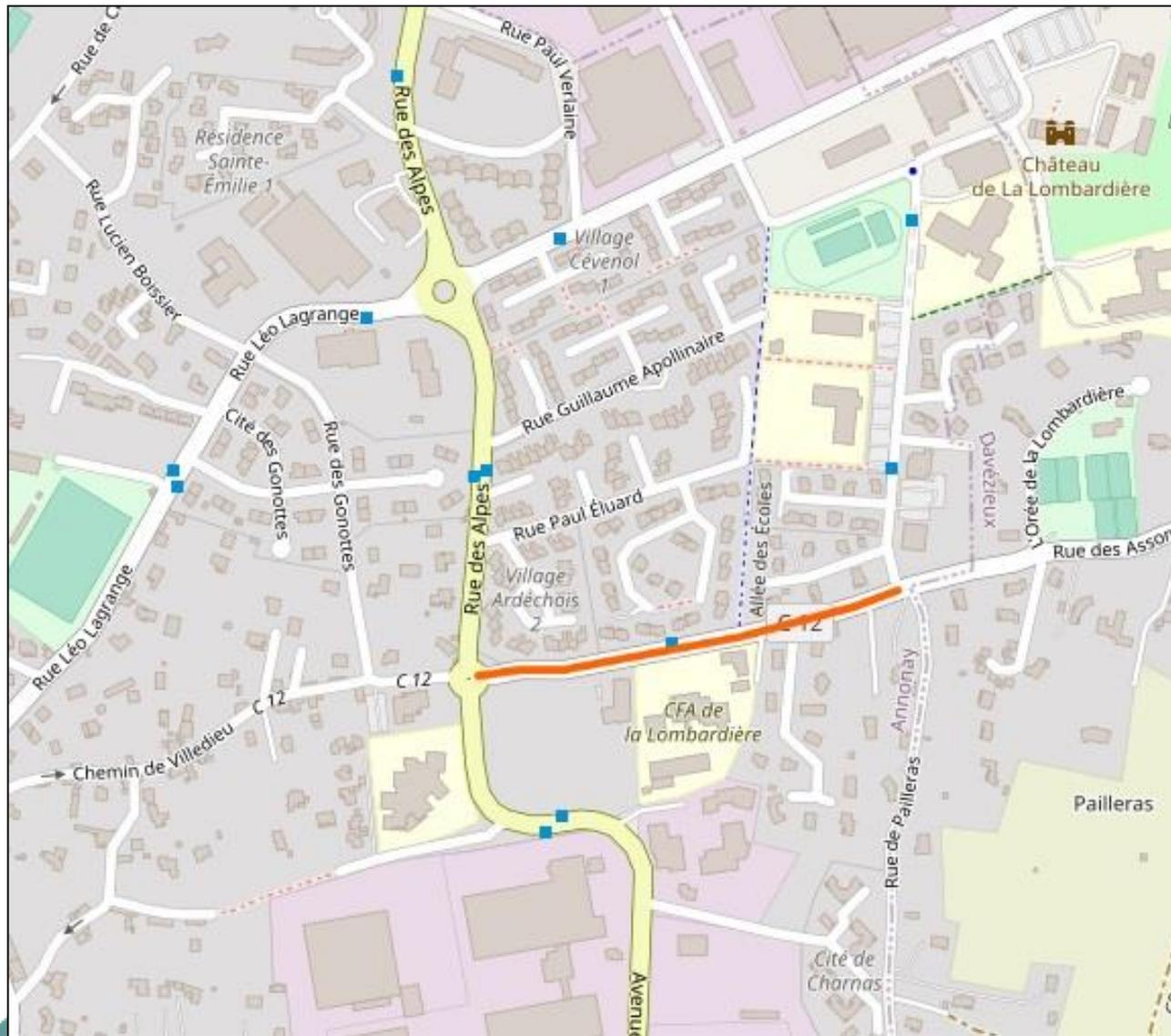
- Voie de Deûme → Avenue Simone Veil
- Route Levert & rue Vidal → Rue Joséphine Baker
- Rue de la Gendarmerie → Rue Marie Giraud
- Placette 'Ravel' → Place Gisèle Halimi
- 161 Corniche du Montmiandon → Impasse Germaine Montagnon
- Parc des Platanes → Parc Simone de Beauvoir
- Placette 'Via Fluvia' → Place Marie Curie

PROPOSITIONS DE SITES 2024



Avenue de Stalingrad
45 parcelles concernées

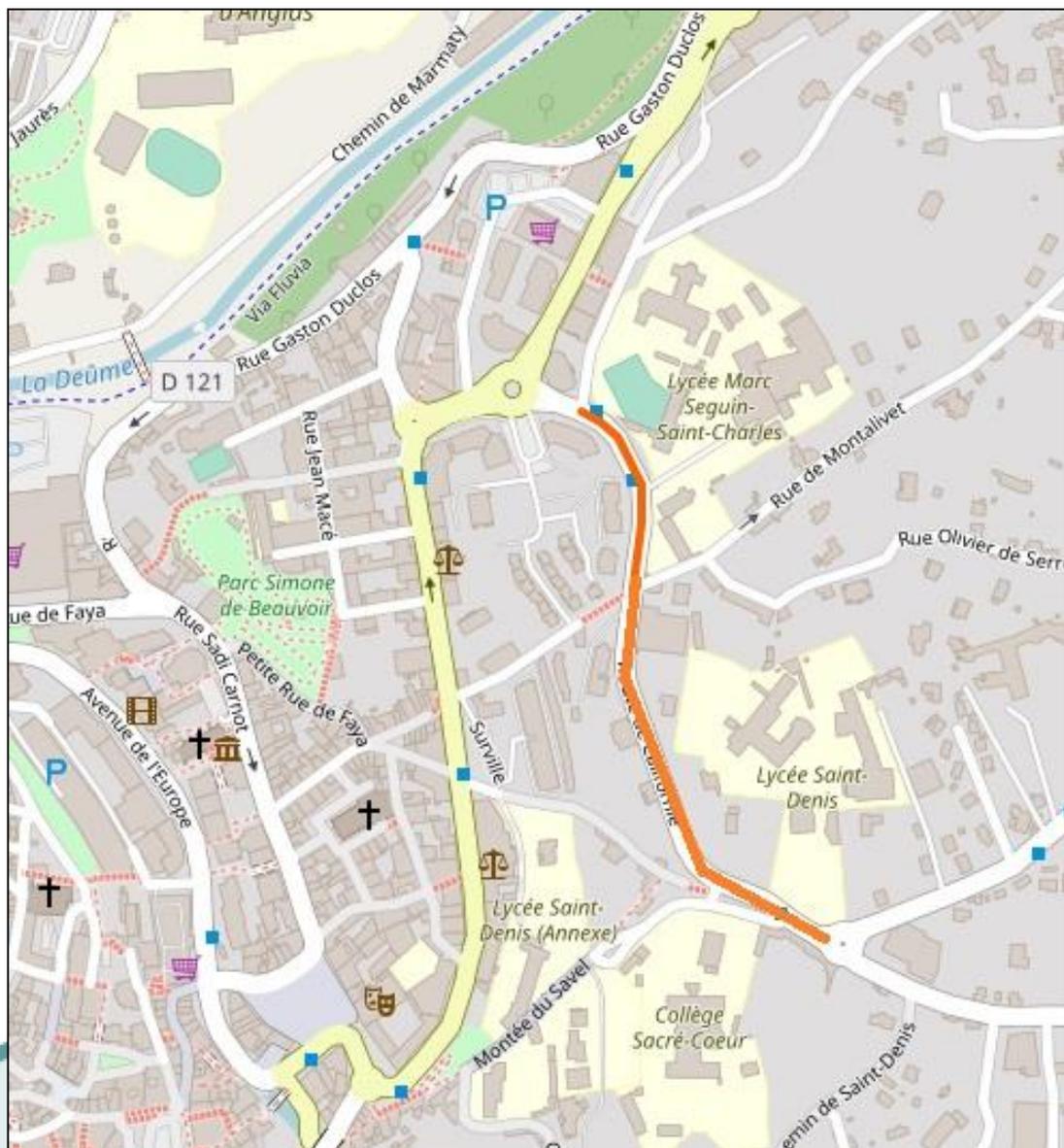
PROPOSITIONS DE SITES 2024



Chemin de Villedieu

20 parcelles concernées

PROPOSITIONS DE SITES 2024



Route de Californie

10 parcelles concernées

PROPOSITIONS DE SITES 2024



Rue du Québec

16 parcelles concernées

PROPOSITIONS DE DÉNOMINATIONS

Lieux

- Avenue de Stalingrad →
- Chemin de Villedieu →
- Route de Californie →
- Rue du Québec →

Dénominations

- Avenue Lucie AUBRAC
- Rue George SAND
- Avenue Rosa PARKS
- Avenue Camille CLAUDEL

PORTRAIT DES PERSONNALITÉS

- Lucie AUBRAC (1912-2007) : résistante française sous l'occupation allemande
- George SAND (1804-1876) : écrivaine et romancière française
- Rosa PARKS (1913-2005) : symbole de la lutte contre la ségrégation raciale et de la lutte pour les droits des Afro-Américains
- Camille CLAUDEL (1864-1943) : sculptrice française réaliste et expressionniste

PLANNING DE MISE EN OEUVRE

Objectif :

Mise en œuvre des nouvelles dénominations effectives le 8 mars 2024 (journée des droits de la Femme) avec une inauguration uniquement des places avec des plaques biographiques.

Étapes / rétroplanning :

- Présentation de la délibération en Conseil municipal le 7 décembre 2023
- Démarches administratives avec courriers aux administrés et au Greffe du Tribunal de Commerce 1^{er} trimestre 2024
- Accompagnement des administrés au changement le cas échéant
- Inauguration le 8 mars 2024 lors de la journée internationale des droits des femmes (2 totems + plaques)